



LE LYOTAIN

DECEMBRE

Année 2010 - Numéro 3

Bilan d'une caractérisation des ordures ménagères

Dans ce numéro :

Ordures ménagères	1
Infos mairie	2
L'écho du conseil	3
Club juniors ados	4
Tarifs accueils de loisirs	4
Animation et culture	5
Bibliothèque	5
Festivités de fin d'année	6
Station d'épuration	8
Communauté de communes	8
Exposition artistique	8
ADMR	9
Enquête	9
Grange l'Evêque	10
Tout pour la chanson	11
Théâtre	11
Etat civil	12
Numéros utiles	12
Boîte à idées	12

A la demande de la Communauté de Communes Seine Melda Coteaux une caractérisation d'échantillons d'ordures ménagères, provenant de la collecte effectuée le 01/09/2010 sur la commune de Saint-Lyé, a été réalisée.

Principe : au retour de tournée, un échantillon de déchets est prélevé mécaniquement, pesé puis placé dans un autoclave durant quatre jours. L'échantillonnage est de nouveau pesé, ce qui permet de déterminer le pourcentage d'eau éliminé. Les résidus sont alors triés par catégories et pesés.

Résultats de l'opération : **avant** étuvage : 109kg **après** étuvage : 54,52kg.
Perte de poids : 54,48kg soit 49,98%.

Catégories de déchets triés	Poids sec	% sec	% hu-mide	Poids hu-mide
Déchets putrescibles et verts	17,34	32,00	49,8	54,30
Papiers	3,76	7,00	5,45	5,94
Cartons	3,03	5,60	4,91	5,35
Composites	0,21	0,50	0,29	0,32
Textiles	1,90	3,48	2,60	2,84
Plastiques	1,13	2,17	1,57	1,72
Verre	0,73	1,38	0,79	0,85
Métaux	0,34	0,65	0,89	0,98
OM résiduelles	25,64	47,22	33,7	36,74

Ces résultats font apparaître la nécessité de poursuivre nos efforts en matière

de tri sélectif. Nous constatons que nous pourrions aisément diminuer de 50% le poids des déchets ménagers déposés à la collecte, puis retraités, en étant plus rigoureux pour le tri sélectif et en pratiquant le compostage des déchets putrescibles. Il faut savoir que nos déchets sont actuellement mis à l'enfouissement, cette méthode d'élimination entraîne une taxe (T.G.A.P) de 17€ ht/tonne. L'Etat va augmenter graduellement cette taxe pour la porter à 40€ ht/tonne en 2014. Actuellement le poids d'ordures collectées annuellement est de 3400t, le coût de collecte est de 58€/tonne, ce qui conduit à un coût global (collecte + enfouissement) de 75€/tonne. L'évolution sera la suivante si le coût de collecte reste inchangé au prochain marché mis en place au 01/01/2011 et à tonnage constant :

2011 : 3400x(58+17)=255 000€
2012 : 3400x(58+21)=268 600€
2013 : 3400x(58+26)=285 600€
2014 : 3400x(58+40)=333 200€

Soit une augmentation prévisible (à minima) de 78 200€/an.

Ces résultats confirment la nécessité de changer nos comportements et l'urgence de la mise en œuvre d'éléments facilitant et allégeant les contraintes de chacun d'entre nous.

Le Maire, Marcel SPILMANN



Informations mairie

Révision liste électorale

Les inscriptions sur la liste électorale de la commune sont reçues au secrétariat de mairie **jusqu'au 31 décembre 2010** pour prendre effet au 1^{er} mars 2011.

Pour vous inscrire, vous devez vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. **Pour des raisons techniques, il est vivement conseillé de ne pas attendre les derniers jours de décembre pour procéder à votre inscription sur ladite liste.**

Le maire rappelle que les enfants ayant quitté le domicile parental ne peuvent se prévaloir à ce titre de leur qualité de contribuable pour rester inscrit sur la liste électorale de la commune. Il les invite donc à solliciter leur inscription dans la commune de leur nouveau domicile avant le 31 décembre 2010.

Ils peuvent néanmoins rester électeurs à Saint-Lyé, s'ils figurent pour la cinquième fois sans interruption, au rôle d'une des contributions directes communales.

Révision de la liste complémentaire (élection des représentants au Parlement Européen et élections municipales).

Elle a lieu jusqu'au 31 décembre 2010. Seuls les ressortissants d'un des états de l'Union Européenne peuvent demander leur inscription sur les listes.

Recensement militaire

Tous les garçons et les filles ont l'obligation de se faire recenser à la mairie de leur domicile dès qu'ils atteignent **leur 16 ans**. Ils doivent se munir de la carte nationale d'identité en cours de validité et du livret de famille.

Doivent également se faire recenser : les personnes qui deviennent françaises entre 16 et 25 ans, les français âgés de 19 ans qui n'ont pas répudié ou décliné la nationalité française.

La commune loue : logement F4 au dessus de l'accueil de loisirs, libre au 1^{er} février 2011. loyer : 600€ mensuel chauffage compris. Dossier de demande de logement à retirer à l'accueil de la mairie.

Attention :
fermeture des services municipaux à 12h les 24 et 31 décembre.

Rappel aux présidents d'associations

Vous pouvez utiliser le site internet de la commune pour faire passer des informations concernant vos activités, manifestations, expositions, portes ouvertes... Vous pouvez contacter Philippe MEAN soit au 03 25 76 24 55 soit en déposant vos informations aux heures habituelles d'ouverture du secrétariat de mairie (9h30-12h /13h30-17h30).

Appel aux parents

Les effectifs de l'école maternelle sont au maximum de sa capacité d'accueil et font envisager l'ouverture d'une nouvelle classe pour la rentrée de septembre 2011.

Afin d'organiser au mieux cette création, il est demandé aux nouveaux habitants de Saint-Lyé ayant des enfants en âge d'être scolarisés, de se faire connaître auprès de Mme VIRY, directrice de l'école maternelle.

Nous vous demandons une réponse urgente et vous remercions de votre compréhension.

Maison des grenouilles

La maison des grenouilles ouvrira ses portes aux enfants non scolarisés de 0 à 3 ans, accompagnés d'un parent ou de la nounou à partir du 4 janvier 2011 les mardis de 9h à 11h30 sauf périodes scolaires.

Pour plus de renseignements, contacter Laure à l'accueil de loisirs au 03 25 76 61 92.



Agenda

Dimanche 5 décembre : Marché de Noël Place de l'Eglise et salle des fêtes de 10h à 19h.

Vendredi 17 décembre : Chorale « tout pour la chanson » à la salle des fêtes.

Mercredi 22 décembre : Noël des enfants à la salle des fêtes.

Samedi 5 et dimanche 6 février 2011 : repas cabaret organisé par la troupe Capi Mil' Arts.

Samedi 26 février 2011 : Le Morfondu, pièce de théâtre à 20h30 à la salle des fêtes.



L'Écho du conseil

Séance du 9 juillet

Le conseil municipal :

◆ accepte la création d'un espace musical (éveil musical et cours de piano) à compter de la rentrée de septembre, et fixe les tarifs s'y rapportant.

◆ accepte la création d'emplois : 1 emploi de technicien territorial à temps complet, 3 emplois de non titulaires (1 assistant d'enseignement artistique et 2 adjoints d'animation pour le restaurant scolaire) ; ATSEM principal 2^{ème} classe (avancement de grade).

◆ émet un avis favorable à la demande de modifications de statuts décidée par le syndicat d'aménagement de la vallée de la Seine qui comprend entre autres la révision des critères de répartition des participations des communes adhérentes.

◆ accepte que la communauté de communes Seine Melda Co-teaux prenne la compétence accessibilité des bâtiments publics.

◆ retient l'offre de la société SCREG pour une somme de 71 192.74€ttc, pour la poursuite du dérasement des bas-côtés de chaussée, la réalisation de revêtements de trottoirs, l'aménagement d'une placette rue des Maisons Brûlées et rue des Orges Foins, la réalisation d'une aire de stationnement rue des Pensées le long du cimetière.

◆ retient les entreprises pour la construction du restaurant scolaire, sachant que le montant total estimé à ce jour est fixé à 1 174 365.24€ht. Une subven-

tion parlementaire est sollicitée ainsi qu'une aide de la caisse d'allocations familiales.

◆ émet un avis favorable à la demande de Méfro d'exploiter, dossier rendu nécessaire suite à la nouvelle réglementation applicable aux installations classées.

◆ accepte de lancer une nouvelle procédure pour relever les concessions des militaires en état d'abandon et permettre ainsi à terme de les transférer dans le carré militaire.

◆ prend acte du rapport 2009 présenté par le SPANC (service public d'assainissement non collectif), qui ne soulève aucune observation particulière.

◆ Accepte l'attribution d'une subvention de 500€ à l'association des maires du Var pour aider les communes sinistrées et une subvention de 200€ à l'association « solidarité femmes ».

Séance du 22 septembre

Le conseil municipal :

◆ retient la proposition du crédit agricole de Champagne-Ardenne d'emprunter une somme de 800 000€ pour l'aider à financer la construction d'un restaurant scolaire, au taux fixe de 2.96 % pour une durée de 20 ans (remboursement trimestriel).

◆ approuve la révision simplifiée n°2 et la modification n° 4 du PLU telles que présentées lors de l'enquête publique, après avoir tiré le bilan de la concertation pour la révision, et

apporté des réponses aux observations émises à l'enquête publique pour la modification.

◆ prend acte des rapports établis au titre de 2009 pour les services d'assainissement et d'eau potable présentés par les syndicats auxquels la commune adhère .

◆ émet un avis favorable à la proposition de vendre l'ensemble des terrains qui se situe dans la zone de l'Arcade, à un seul acheteur, à charge pour lui d'aménager la zone, sachant que le prix de la transaction reste à négocier.

◆ approuve le plan d'alignement de la rue des Cortins tout en tenant compte de l'observation formulée par un riverain qui souhaitait redessiner l'alignement le long de sa propriété.

◆ procède au remplacement de Mr Denis Petitet, démissionnaire, dans les différents organismes et commissions auxquels il appartenait.

L'intégralité de chaque conseil municipal est affichée en mairie ou consultable sur le site internet :
www.saint-lye.fr



Club juniors-ados



La municipalité de St Lyé et le club Ados proposent pendant la durée de l'année scolaire une aide aux devoirs destinée aux collégiens le mardi soir de 17h 45 à 19h 15. Ce soutien est assuré par un professeur retraité, secondé par l'animateur responsable du Club.

**Renseignements au
03.25.76.89.17 ou 06.31.89.63.48**

Tarif : carte d'adhésion annuelle au club (5€)

Coup de pouce aux devoirs ?



Dans le cadre d'un projet du club ados, 7 jeunes encadrés par Rémi de l'association

« Urban Life » ont œuvré à la réalisation d'un graffiti sur l'arrêt d'autobus rue de l'Abbaye. La volonté de la municipalité est de mettre en valeur certains abribus couramment dégradés.

Tout naturellement le projet a été proposé au club ados

qui le mit en œuvre. L'action s'est déroulée en 2 demi-journées. Une première consacrée à l'initiation au graff et à l'étude du projet. La seconde séance étant elle consacrée à la réalisation. Félicitations au groupe de jeunes issu des différentes communes du Pays Seine Melda Coteaux et au collectif d'Urban Life pour leurs compétences.

Modification des tarifs sur les accueils de loisirs

Sont concernés : l'acmsh et le club juniors ados.

Avant le 31 décembre 2010, des modifications de tarifs vont intervenir à la demande de la CAF qui souhaite une tarification modulée prenant en compte les ressources des familles.

Cette nouvelle condition permettra à la commune de continuer à percevoir la prestation de service. Cette prestation de service est une recette indispensable à l'équilibre du budget des accueils de loisirs. Elle nous permet de pratiquer des tarifs abordables en direction des familles pour les animations proposées aux enfants et aux jeunes. Son montant est proportionnel aux effectifs d'enfants accueillis au cours de l'année.

Une note explicative sera donnée aux familles avant les vacances de Noël afin d'actualiser les dossiers d'inscription de leurs enfants et permettre l'application de la nouvelle tarification.

Rappel : L'accueil de loisirs de Saint-Lyé sera fermé pendant la période des vacances scolaires de Noël du 20 au 31 décembre 2010. L'accueil de loisirs de Payns sera ouvert du 20 au 24 décembre 2010.



Animation et culture

A la rentrée de septembre, la municipalité, afin d'étoffer les activités proposées aux Lyotains, a décidé de créer un espace musical au sein même de sa commune.

Cet espace accueille d'une part le jardin d'éveil musical destiné aux enfants de 4 à 7 ans, et d'autre part des cours individuels de piano, tout ceci dispensé par un professeur diplômé.

Le jardin d'éveil permet une approche ludique et sensorielle de la musique. Les en-

fants, par l'intermédiaire de petits instruments de percussion, par l'écoute de disques, par des jeux rythmiques, etc, découvrent ainsi peu à peu leurs premières notions musicales.

Cet éveil n'est pas un cours de solfège, il s'exprime avant tout par le jeu. Ceci doit rester un moment de convivialité et de détente avec le groupe.

D'autre part, les cours de piano accueillent des élèves de tout âge et de tout niveau,

le but de ces cours étant avant tout de se faire plaisir.

Effectivement, il n'y a ni examen, ni concours, ni compétition à la fin de l'année, simplement la joie d'apprendre le piano ou de s'améliorer.

Preuve, s'il en est, que ceci manquait à notre commune car à ce jour, tous les cours sont complets ainsi que l'activité du jardin d'éveil.



Bibliothèque

En novembre, des nouveautés à la bibliothèque



Kami Garcia : *16 lunes - 17 lunes*

Muchamore Robert : *Cherub Tomes 1 à 7*

Rick Riordan : *Percy Jackson Tomes 1 à 5*

Beth Fantaskey : *Alchimie*

Anthony Horowitz : *Alex Rider 8 Les larmes du crocodile*

Mark Robson : *L'œil du dragon Tomes 1 à 4*

Jérôme Noirez : *La dernière flèche*

L.J. Smith : *Journal d'un vampire Tome 4*

Ados-Adultes

600 livres changés avec la BDP, romans, albums, BD, documentaires.

Prochaine réunion

MARDI 30 NOVEMBRE 2010 à partir de 18 H à la bibliothèque

autour des livres suivants



Club Lecteurs

Carmen Bramly : *Pastel fauve*

Philippe Claudel : *L'Enquête*

Laurent Gaudé : *Ouragan*

Amélie Nothomb : *Une forme de vie*

Alix de Saint-André : *En avant route*

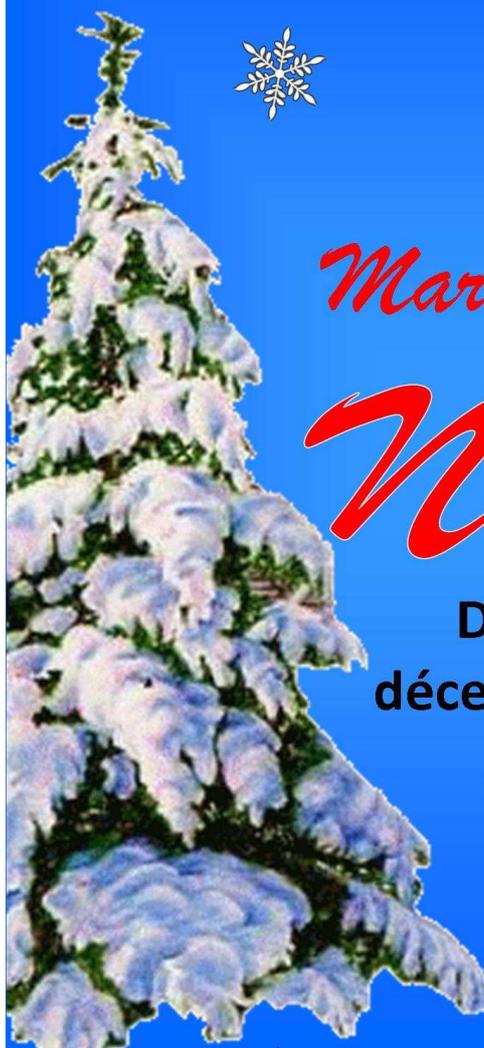
Pierre Szalowski : *Le froid modifie la trajectoire des poissons*

David Trueba : *Savoir perdre*

Ken Follett : *La chute des géants T1- Le siècle*



festivités de




Saint-Lyé



Marché de Noël

**Dimanche 5
décembre 2010 de
10h à 19h**

Salle des Fêtes
et
Place de l'Eglise

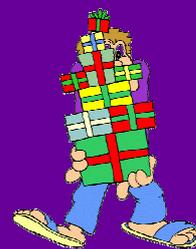
*Escargots
Objets en bois
Vins et alcools
Tableaux
Confitures
Photophores
Poulets
Pâtes italiennes
Gaufres
Boucherie
Bijoux
Foulards
Jouets
Cosmétiques
Spécialités Savoyardes
Maquillage enfants
Miel
Perles
Chocolats
Paniers garnis
Foie gras
Broderie
Poissons
Crustacés
Etc*



Gratuit

A partir de 10h : Tour de calèche

Colis des anciens :
*La distribution des colis des anciens aura lieu
les 13 et 14 décembre 2010 de 14h à 17h dans la salle des
cérémonies de l'hôtel de ville.*



fin d'année



Noël des enfants

La commune organise son arbre de Noël pour les enfants de Saint-Lyé et Grange l'Evêque, **le mercredi 22 décembre**. Les enfants, âgés de 2 à 11 ans, sont invités à assister à un **spectacle récréatif**.

Rendez-vous à la salle des fêtes à **15h30** pour le spectacle. Remise de friandises et visite du Père Noël !

Attention : il est impératif de venir s'inscrire en mairie pour retirer un coupon avant le 17 décembre 2010 qui sera à remettre le jour du spectacle contre un sachet de friandises.

Concours maisons illuminées

A l'occasion des fêtes de fin d'année, le conseil municipal invite les Lyotains à parer leur maison.



Un jury passera dans la semaine du 13 au 17 décembre et attribuera des récompenses !

Avec remise de récompenses!!!!

Merci de retourner le coupon-réponse au secrétariat de mairie avant le 14 décembre 2010.



Coupon réponse maisons décorées 2010

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Station d'épuration : Attention

Nous utilisons tous, plus ou moins, des lingettes que les fabricants affirment pouvoir être jetées dans les toilettes.

Attention : car cette pratique met en danger le bon

fonctionnement de notre station d'épuration. Ces lingettes bloquent les pales de brassage et bouchent les filtres, ce qui empêche la station de bien traiter les eaux

usées, avec tous les risques sanitaires et financiers de remise en état que cela entraîne. Alors, jetons ces lingettes, après usage, à la poubelle !



Communauté de Communes

En juin, la lettre du Pays vous a annoncé que, par arrêté préfectoral, la compétence petite enfance avait été transférée à la communauté de communes Seine Melda Coteaux .

Cette compétence permet de mettre en place de nouveaux moyens pour l'accueil des enfants de moins de 4 ans.

Ainsi, 2 micro-crèches vont ouvrir en septembre 2011 : l'une à Villechétif où un bâtiment ancien va être totale-

ment réhabilité, l'autre à Barberey Saint Sulpice, où une longère a été mise à la disposition de la communauté de communes pour être aménagée. A suivre...



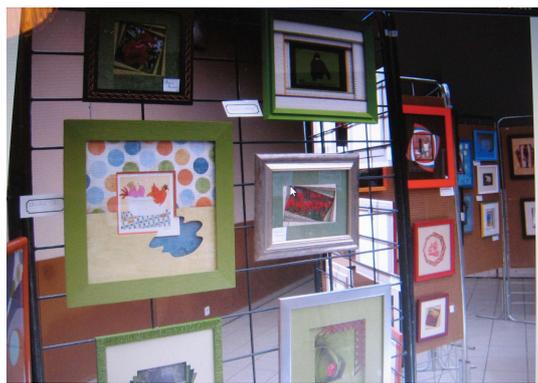
Permanences du CDAD10

Des permanences d'information et d'orientation juridiques tenues par les juristes du CDAD10 sont organisées pour les habitants de la communauté de communes Seine Melda Coteaux. Pour rencontrer un juriste, il vous suffit de prendre rendez-vous à une des permanences ayant lieu dans les mairies suivantes :

Communes	Décembre
Saint-Lyé	Mardi 7 de 10h à 12h
Barberey	Lundi 13 de 13h30 à 15h30
Creney	Lundi 13 de 10h à 12h



Expo artistique



ADMR

L'ADMR du Mantenay vous propose désormais des nouveaux services :

- ◆ Garde d'enfants à domicile
- ◆ Ménage, repassage

Avec l'ADMR, vous bénéficiez d'une réduction ou d'un crédit d'impôts de 50% des som-

mes versées dans la limite de 12 000€ par an.

Chèque emploi service universel accepté.

Pour tous renseignements :

Association locale :
 ADMR du Mantenay
 12 rue Robert Baudoin
 10600 Barberey St Sulpice
 ☎ 03 25 41 06 83

Enquête à rendre à la mairie de Saint Lyé

Suite aux précédentes enquêtes de besoins en matière de déchetteries, conduites par la Communauté de Communes Seine Melda Coteaux, il apparaît qu'il serait judicieux d'en installer une à Saint-Lyé. Sachant que pour des raisons de maîtrise de coût, cette installation ne pourra pas être ouverte tous les jours de la semaine comme celles de la C.A.T dont bénéficient actuellement les lyotains moyennant une cotisation de 9€/habitant/an.

Une telle prise de décision se doit de solliciter l'adhésion de chacun afin de contribuer pleinement à l'intérêt général de la population du territoire et à la préservation de notre environnement.

Je vous sollicite donc une nouvelle fois afin de bien vouloir remplir le questionnaire suivant et vous remercie de bien vouloir le renvoyer **à la mairie de Saint-Lyé**.

Le maire Marcel Spilmann

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél : Mail :

Etes-vous d'accord pour l'installation d'une déchetterie à Saint-Lyé : oui non

Etes-vous favorable à une ouverture de 3 jours hebdomadaires : oui non

Etes- vous favorable à une ouverture : mercredi, vendredi, samedi : oui non

Etes-vous favorable au compostage : oui non

Observations :

.....

.....

Grange l'Evêque

Séance du 29 juin

Le comité :

♦ approuve le compte administratif 2009 ainsi que le compte de gestion de Mme le Percepteur, qui présente un excédent de fonctionnement de 5 039.05 € et un excédent d'investissement de 9 425.85 €. L'excédent brut au 1^{er} janvier 2010 est donc fixé à 16 992.23 €.

♦ accepte de faire appel au service de la mutualité sociale agricole pour assurer le service de médecine préventive pour le personnel du syndicat et autorise le président à signer la convention correspondante à passer avec le centre de gestion.

♦ liste les travaux à réaliser dans les bâtiments : réfection d'une poutre au préau de l'école primaire, finir le 4^{ème} mur de l'atelier, crépi à réaliser sur le local pompier, travaux de sécurité suite à la visite de Dekra. Le président se charge de solliciter un devis pour ces travaux et le comité syndical fixera un ordre de priorité.

Séance du 11 octobre

♦ les travaux du cimetière prévus dans le cadre du budget 2010 ont été réalisés courant octobre (aménagement intérieur et plantations) – le président suggère l'idée d'aménager un columbarium

avec un jardin du souvenir – le comité demande une évaluation financière avant de se prononcer.

♦ le comité syndical sursoit à statuer sur l'acquisition d'un défibrillateur compte tenu de son coût et du fait que cet équipement n'est pas obligatoire, d'autant que le conseil général n'accorde plus de subvention.

♦ les membres du comité évoquent une nouvelle fois la question de la sécurité routière du hameau qui ne trouve toujours pas de solution efficace : coussin berlinois (trop bruyants et les automobilistes les évitent en passant sur le côté), dévoiement de la chaussée, chicanes, petits îlots (travaux trop onéreux), panneau indicateur de vitesse (trop cher sachant qu'il faut prévoir un branchement électrique). Les membres retiennent l'idée d'implanter des stops sur les CD pour couper la vitesse. S'agissant de police de la route, c'est le maire de Saint Lyé qui est compétent pour prendre les arrêtés correspondants.

Une réunion est organisée sur le hameau entre le président, et les deux maires pour déterminer les emplace-

ments les mieux adaptés.

♦ le président rappelle l'urgence à réaliser des travaux rue de l'Entente et rue Georges Brassens. Compte-tenu de l'estimatif, le comité retient pour 2011 la rue Georges Brassens. Une consultation auprès de plusieurs entreprises sera réalisée pour une inscription budgétaire en 2011. La rue de l'Entente sera programmée ultérieurement.

♦ le comité retient l'idée d'encaisser le chèque de caution au cas où la salle des fêtes serait rendue en mauvais état ou en cas de dégradation – le règlement sera modifié dans ce sens.

♦ le comité syndical accepte la signature des conventions à passer avec la préfecture de l'Aube et le conseil général pour dématérialiser le contrôle de légalité des actes du président et du comité syndical (arrêtés et délibérations).





Groupe vocal « tout pour la chanson » Répétition publique le 17 décembre



La répétition publique aura lieu dans la salle des fêtes de Saint-Lyé le **vendredi 17 décembre**. Rendez-vous sur place à 20h15, elle se terminera vers 22 heures.

Leurs répétitions hebdomadaires se déroulent habituellement sans public, le vendredi soir, dans les locaux de l'Ecole de Musique « L'Aurore » au 31 rue

de la République à Saint André les Vergers.

Pourquoi une répétition publique ?

C'est une volonté de notre groupe d'aller à la rencontre du public, afin de partager avec lui le bonheur de chanter. Elle permet au public de découvrir les coulisses de l'apprentissage de la chanson, de visiter l'envers

du décor et de vivre pleinement une soirée répétition.

Finalité de la répétition publique :

La répétition sera mise à profit pour apprendre avec le public et à 4 voix une chanson. Elle permet à nombre de personnes de découvrir et de valoriser leur voix.

Invitation du public :

Vous voulez chanter avec le groupe vocal, rien de plus simple, 4 pupitres s'offrent à vous et vous accueilleront selon votre voix, le temps d'une soirée ou d'avantage... vous voulez simplement voir comment se déroule une répétition, vous serez les bienvenus. Le groupe interprétera 1 ou 2 chansons pour remercier les personnes présentes.



Capi Mil'Arts

Vous souhaitez passer une soirée agréable ou une après-midi de détente : les acteurs de la troupe Capi Mil'Arts seront heureux de vous accueillir à leur 1^{er} cabaret à la salle des fêtes de Saint-Lyé les :

Samedi 5 février 2011 à 19h30

Dimanche 6 février 2011 à 15h

Samedi : Repas tartiflette

Tarifs : Adultes et enfant à partir de 13 ans : 20€, enfants jusqu'à 12 ans : 10€, enfant jusqu'à 5 ans : gratuit.

Dimanche :

Entrée 8€. Une pâtisserie et une boisson offertes.

Les réservations seront prises lors de **permanences** qui auront lieu à la maison pour tous **les jeudis 6, 13, 20 et 27 janvier de 15h à 17h à la maison pour tous.**

Pour tous renseignements : 03 25 76 64 39 entre 19h30 et 21h sauf le dimanche.

Théâtre à Saint-Lyé

**Samedi 26 février 2011
à 20h30**

LE MORFONDU

De Pierre de Larivey,
auteur Troyen du XVI^{ème} siècle.

Venez y retrouver
deux acteurs Lyotain et Evéchat.

Ouverture de la salle des fêtes
de Saint-Lyé à 20h

État civil*

Naissances

Lorine ZAYNOUN le 14 juillet
Noham TAYE le 19 juillet
Eva MOUGINOT le 21 juillet
Adam HOCQUARD le 4 août
Timéo VINCENT le 7 août
Tom SAUVADET le 10 août
Axel FRISCHER le 13 août
Stacy DESNOYERS le 21 août
Zoé LEROY- - LAVAUX le 26 août
Noé TORRES DUTHIL le 22 septembre
Iléna TORRES DUTHIL le 22 septembre
Timao MORIN le 28 septembre



Mariages

Isabelle BARDE et Hubert NIDA le 19 juin
Marion LURROT et Jérôme CECILIOT le 10 juillet
Jeanne ROBILLARD et Emmanuel CHEMLA le 11 juillet
Virginie VOYARD et Laurent CAPESTAN le 24 juillet
Julie DARDIER et Jérémie BAJRIC le 31 juillet
Lucie LEDOT et Nicolas DOBLER le 21 août
Sandra RIBEIRO FREIRE DA COSTA et Samuel DELANGE le 21 août
Lynda RENAUD et Francis BELLAIGUES le 27 août
Anne-Marie RIGAUD et Denis SPILMANN le 9 octobre



Décès

Paulette HEURTEVIN le 16 août
Frédéric DEGRAVE le 20 août
Gilbert THOMAS le 24 août
Jacqueline JOSSOT le 11 octobre
Désiré LUTEL le 24 octobre



Numéros utiles



Mairie	03 25 76 60 07
Maire annexe	
Grange l'Évêque	03 25 76 65 25
<i>Uniquement les vendredis de 18h30 à 19h30</i>	
<i>Écoles de Saint-Lyé</i>	
Maternelle	03 25 76 51 63
Primaire	03 25 76 63 58
<i>Écoles de Grange l'Évêque</i>	
Maternelle	03 25 76 68 16
Primaire	03 25 76 65 25
Accueil de loisirs	
Restaurant scolaire	03 25 76 61 92
Club juniors ados	03 25 76 89 17
Bibliothèque	03 25 81 32 47
Point social	03 25 76 12 91
Dépannage électricité	08 10 33 30 10
Urgence sécurité gaz	08 00 47 33 33
Gaz France DolceVita	09 69 32 43 24
Raccordement gaz	08 10 22 40 00
La poste	03 25 76 56 63
Admr	03 25 41 06 83
<i>Services d'urgence</i>	
Police municipale	06 78 00 48 78
Gendarmerie	17
Brigade de Barberey	03 25 42 32 90
Pompiers	18
Samu	15

**Seules les personnes recensées dans nos registres sont retranscrites dans l'état civil du bulletin municipal*



Boîte à idées et suggestions

Le conseil municipal remercie et étudiera toutes les propositions qui seront déposées. Il n'est possible de répondre qu'aux questions nominatives. Merci de laisser vos coordonnées.

Cette partie est faite pour vous : donnez vos idées, vos suggestions (à retourner à la mairie), possibilité également par mail sur le site de la commune <http://www.saint-lye.fr>